



Arrêté fédéral approuvant le rapport de gestion du Conseil fédéral de l'année 2015

du 15 juin 2016

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les rapports du Conseil fédéral du 17 février 2016¹,
arrête:*

Art. 1

Le rapport de gestion du Conseil fédéral de l'année 2015 est approuvé.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 7 juin 2016

La présidente: Christa Markwalder
Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

Conseil des Etats, 15 juin 2016

Le président: Raphaël Comte
La secrétaire: Martina Buol

¹ Non publié dans la FF.

